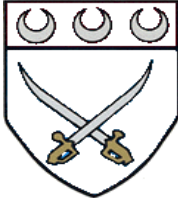


VILLE DE HOUEMONT



LE MESSENGER

PUBLICATION A PERIODICITE VARIABLE

N°66 - SEPTEMBRE 2002

Site internet : <http://houdemont.com>

Conseil Municipal
du 09 septembre 2002

1. EXTENSION DE LA SALLE COMMUNALE - ADJONCTION D'UNE SALLE À USAGE DE CANTINE SCOLAIRE - MISSION ARCHITECTE

Le 27 mai 2002, MM. BERTAUD et GRANDJEAN - architectes SQUARE ARCHITECTURE - sont venus présenter au conseil municipal l'avant-projet de la «salle à manger-cantine scolaire».

Le bilan financier prévisionnel de l'opération se chiffre à la somme de **207.717,86 € TTC**.

Conformément au code des marchés publics (article 74), le conseil municipal autorise le maire :

- à signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec **SQUARE ARCHITECTURE**,

- à solliciter une subvention auprès du **Conseil Général de Meurthe-et-Moselle**, évaluée à **25 % du montant de l'opération hors taxes : 173.677,14 € x 25 % = 43.419,29 €**

et sollicite une subvention auprès du **Ministère de l'Intérieur** - à titre exceptionnel.

2. ÉTUDE SURVEILLÉE - CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE

A ce jour 32 élèves sont inscrits à l'étude surveillée. Ce nombre va probablement augmenter dans les premiers jours suivant la rentrée. Il est donc souhaitable de prévoir un encadrement de trois personnes.

Le conseil municipal autorise le maire à signer 3 CDD - Contrat à Durée Déterminée - du 3 septembre 2002 au 30 juin 2003.

La rémunération est basée sur le taux des heures supplémentaires effectuées par le personnel enseignant pour le compte et à la demande des Collectivités Territoriales (soit 19,41 € par séance au 01.03.2002 - 1h30 par jour d'école).

DATES A RETENIR

FÊTE PATRONALE DE SAINT GOËRIC		les 14 et 15 septembre 2002
BOURSE INSTRUMENTS DE MUSIQUE	(Salle Polyvalente)	les 21 et 22 septembre 2002
EXPOSITION CHOCOLAT (galeries de la mairie)		du 1 ^{er} au 29 octobre 2002
JOURNÉE PORTE OUVERTE BIBLIOTHÈQUE		samedi 05 octobre 2002
BRIochES DE L'AMITÉ (au profit de l'A.E.I.M.)		samedi (le matin) 12 octobre 2002
WEEK-END « LE CHOCOLAT EN FÊTE »	(Salle Polyvalente)	les 12 et 13 octobre 2002
SCÈNES D'OCTOBRE		les 19 et 20 octobre 2002

3. PERSONNEL COMMUNAL - AGENT D'ENTRETIEN STAGIAIRE

Le conseil municipal autorise le maire à recruter, à compter du 1^{er} octobre 2002, une personne sur un poste devenu vacant, suite au décès de M. CHRIST Jean-Pierre.

Le Maire informe le Conseil de la démission de Monsieur WEHRLI.

RUBRIQUE : L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

- La **Chenille** recherche un(e) trésorier(e) pour reprendre la trésorerie. Aucune notion de comptabilité n'est demandée, la formation et un soutien peuvent être assurés le temps nécessaire.

- Le **Cercle d'Étude Locale** a déposé à la **bibliothèque** les collections suivantes : « Le Pays Lorrain », « La Revue Lorraine Populaire », « Villages Lorrains ».

BRIOCHES DE L'AMITIÉ Au profit de l'A.E.I.M.



La vente par bénévoles se fera au domicile des Houdemontais, le **samedi matin 12 octobre** à partir de 9 heures.

L'HEURE DU CONTE



Si tu aimes les belles histoires, viens à « L'heure du conte » à la bibliothèque de la Mairie de 10h15 à 11h30. les **samedis 14 septembre et 15 octobre 2002.**

ALLOCATION D'HIVER

Lors de sa réunion du 03 septembre 2002, le Centre Communale d'Action Sociale a voté **les barèmes 2000 de l'allocation d'hiver**, pour les personnes retraitées de plus de 65 ans :

- une aide de 385,70 € à une personne seule dont le revenu annuel déclaré aux impôts ne dépasse pas 8.384,70 €,
- une aide de 490,90 € à une personne seule dont le revenu annuel déclaré aux impôts ne dépasse pas 6.860,21 €,
- une aide de 720,00 € à une personne seule bénéficiant du Fonds National de Solidarité,
- une aide de 736,33 € à un couple dont le revenu annuel déclaré aux impôts ne dépasse pas 13.720,41 €

Les personnes concernées peuvent s'adresser au **secrétariat de la mairie** avec les justificatifs nécessaires jusqu'au **vendredi 04 octobre 2002 dernier délai.**

CONSULTATIONS JURIDIQUES



Afin de permettre l'accès au droit à tous les administrés, le Barreau a décidé de mettre en place, **gratuitement**, des consultations juridiques décentralisées. **Les personnes désireuses de rencontrer un avocat** pour connaître leurs droits dans le cadre de contentieux divers **pourront être reçues les samedis 21 septembre, 19 octobre, 23 novembre et 21 décembre de 9h00 à 11h00 à la Mairie.**

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'**ouverture** de la bibliothèque :
Lundi-jeudi-vendredi : 16h à 19h
Mardi 16h à 18h
Mercredi 14h à 18h

Dépôt légal n°629 - septembre 2002
Mairie de Houdemont - (03.83.56.21.22)
e-mail : mairie@houdemont.semnet.tm.fr
Site internet : <http://houdemont.com>
Directrice de la Publication :
Mme Anne VALTON
Commission de l'Information :
Vice-Président : M. Daniel MAGRON
Membres : Mme MALGLAIVE - M. LEFEBVRE - M.EDEL
Mise en page : M. Emmanuel MAHIEU